

Image not found or type unknown



Payer le notaire c'est chere

Par **nikenike**, le **18/03/2010** à **16:19**

Bonjour,
comme tout vendeur celui a un notaire pour la vente de sa maison mai si l'acheteur prend lui aussi un notaire est ce que les frais notariable seron partagé entre l'acheteur et le vendeur ou sa sera quand même tout a payer par l'acheteur?

Par **fif64**, le **18/03/2010** à **16:46**

Qu'il y'ait un notaire ou deux, les frais de notaire seront les mêmes.
Mais par contre, ne vous méprenez pas. Quand vous payez une somme d'argent à un notaire, il n'en garde qu'une infime partie (environ 10-15%) le reste (85 - 90%) est reversé à l'Etat au travers de différentes taxes.